



Séance du 20/12/2023

Délibération N°201223/16

Nombre de conseillers en exercice :	47
Présents : ...	35
Excusés :	5
Pouvoirs : ...	7
Votants : ...	42
- dont « pour »: ...	42
- dont « contre »: ...	0
- dont abstention :	0

Le 20 décembre 2023 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 14 décembre 2023, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à VERGOIGNAN**.

Présents : Mrs et Mmes, ASSIBAT Marie, POMIES Claude, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, SOUC Jean Claude, MALHERBE Bernard, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, CAZABAN Yves , SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, SAINT GENEZ Daniel, LAMOTHE Michel, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, SAINT GERMAIN Dominique, MADER Karl, DOREILH Jean-Paul, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : LAFFITAU Corinne, BARON Chrystelle, DUBOSC Sonia, BARRAUD Danielle, DEHEZ Gérard,

Pouvoirs : LAGRAVE Xavier à SOUC Jean Claude,
MECHIN Isabelle à POMIES Claude,
PELLARINI Philippe à MALHERBE Bernard,
MARTIN Didier à BARRAILH-LAFARGUE Vincent ,
DARRIEUMERLOU Nathalie à ASSIBAT Marie,
LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe,
DUFAU Jean Jacques à CAMPAGNE Jean Luc,



OBJET : Suppression de postes pour actualisation du tableau des effectifs

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 14 décembre 2023,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de supprimer les postes suivants au 30 décembre 2023:

Service	Postes à supprimer
Aff.scolaires	1 poste d'ATSEM principal 1°C TNC 31h
Aff.scolaires	1 poste d'ATSEM principal 2°C TNC 24h
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 1°C TC
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 1°C TNC 32
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 1°C TNC 29h
Aff.scolaires	2 postes d'adjoint technique principal 2°C TC
Aff.scolaires	2 postes d'adjoint technique principal 2°C TNC 34H
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique ppal 2°C TNC 33h
Aff.scolaires	2 postes d'adjoint technique principal 2°C TNC 32h30
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 2°C TNC 31h30
Aff.scolaires	2 poste d'adjoint technique principal 2°C TNC 30h45
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique ppal 2°C TNC 30h
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 2°C TNC 29h
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique ppal 2°C TNC 28h30
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique principal 2°C TNC 22h45
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique TNC 29h30
Aff.scolaires	2 poste d'adjoint technique TNC 28h



Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique TNC 25h
Aff.scolaires	1 poste d'adjoint technique TNC 24 h
Aff.scolaires	1 poste d'attaché principal à TC
Ecole de musique	1 poste d'adjoint administratif TNC 23h
Ecole de musique	2 postes d'assist d'enseignement artistique ppal 1°C TNC 8h
Cuisine	1 poste d'adjoint technique principal 2°C à TC
Cuisine	1 poste d'adjoint technique principal 1°C TNC 29H30
CDC	1 poste d'adjoint technique principal 1°C à TC
CDC	1 poste d'assistant de conservation ppal 1°C
CDC	1 poste de rédacteur principal 2°C à TC
CDC	1 poste d'adjoint technique à TC

PRECISE que le tableau des effectifs de la Communauté de Communes sera actualisé à la date précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le président

Philippe BRETHERS